



OLIVIER JACQUIN

AVEC VOUS POUR NOS COMMUNES



Au ministère des collectivités avec les maires de Toul, Lunéville et Longwy le 1er septembre 2021



Rencontre de la Maire de Burville le 28 juillet 2021

BILAN DE MON ACTION

AVRIL 2021 - MARS 2022

N°3



Assemblée générale des Maires ruraux 54 le 21 octobre 2021



Présentation des motions écotaxe dans l'hémicycle le 16 novembre 2021

Mesdames, Messieurs les élu.es, Cher.es collègues,

Alors que la crise sanitaire a mis à rude épreuve notre société, le risque climatique est chaque jour plus prégnant et les démons de la guerre ressurent !

Bien sûr les tensions dans l'Est de notre continent ne nous étaient pas étrangères mais c'est avec sidération que nous avons toutes et tous découvert qu'en 2022 un membre permanent du conseil de sécurité des Nations Unies pouvait envahir un État voisin, déversant une propagande mensongère sur sa population et menaçant le monde d'extermination par l'arme nucléaire. Dès lors, je sais que notre peuple et tous ses représentants seront au rendez-vous de la solidarité, tant avec les Ukrainiens qui fuient la guerre, que pour les plus démunis des Français qui n'arrivent plus à se chauffer ni à se nourrir correctement.

Je tiens à saluer en ce sens, et encore une fois, vos nombreuses initiatives. Elles nous honorent.

Car c'est le 2e enseignement de cette année qui s'entame : le pouvoir de vivre est enfin reconnu comme le premier sujet de préoccupation de nos concitoyens ; n'en déplaise aux tenants de la haine et du rejet de l'autre. Je salue les mesures d'urgence qui ont été prises mais elles restent insuffisantes et un nouveau modèle doit apparaître pour juguler les réponses sociales et écologiques que nous devons apporter aux Français et plus généralement à l'humanité, tout en réduisant les inégalités. En cela je me désolé que le dernier rapport du GIEC rappelant une énième fois l'urgence écologique soit passé trop inaperçu. Nous n'avons pas à choisir entre fin du monde et fin du mois mais devons apporter des réponses globales.

C'est dans ce contexte difficilement imaginable il y a encore quelques mois que nous serons toutes et tous appelés aux urnes les 10 et 24 puis les 12 et 19 juin pour définir l'orientation que nous souhaitons pour notre pays pour les cinq prochaines années. C'est aussi autour de ces quatre journées que les maires et élus municipaux démontreront une fois de plus leur rôle de vigie de la démocratie en permettant aux citoyens de s'exprimer. Dans cette profonde mutation de notre société, dans cette période essentielle et dangereuse, vous pouvez compter sur ma détermination.

Avec Vous, pour nos Communes
OLIVIER JACQUIN



Réunion relative au pont de Pierre-la-Treiche le 15 novembre 2021



Mobilisation devant le commissariat de Toul, le 12 mars 2022, avec les maires de Toul, Ecrouves et Dommartin-les-Toul, à l'initiative du député Dominique Potier et d'autres élus municipaux



Échange avec le Cabinet du Ministre de l'Intérieur, sur les gendarmeries de Thiaucourt et Vézelize le 13 janvier 2022



Cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative de Montauville en présence de Serge Barcellini, Président du Souvenir Français.

NOS ACTIONS SUR LE TERRITOIRE

> **ACTION CŒUR DE VILLE** : Trois communes du département font partie de ce dispositif : **Longwy, Lunéville, Toul**. Le 1er septembre 2021, nous avons rencontré à mon initiative le cabinet de la Ministre de la Cohésion des territoires pour discuter de la prolongation du dispositif, des problématiques rencontrées par les élus, du logement et des dotations DETR et DSIL. Des échanges constructifs, notamment grâce à la présence du Préfet chargé du déploiement du programme. Nous avons poursuivi le travail en rencontrant le Préfet de Meurthe-et-Moselle et le Directeur de la Direction Départementale des Territoires le 6 décembre dernier.

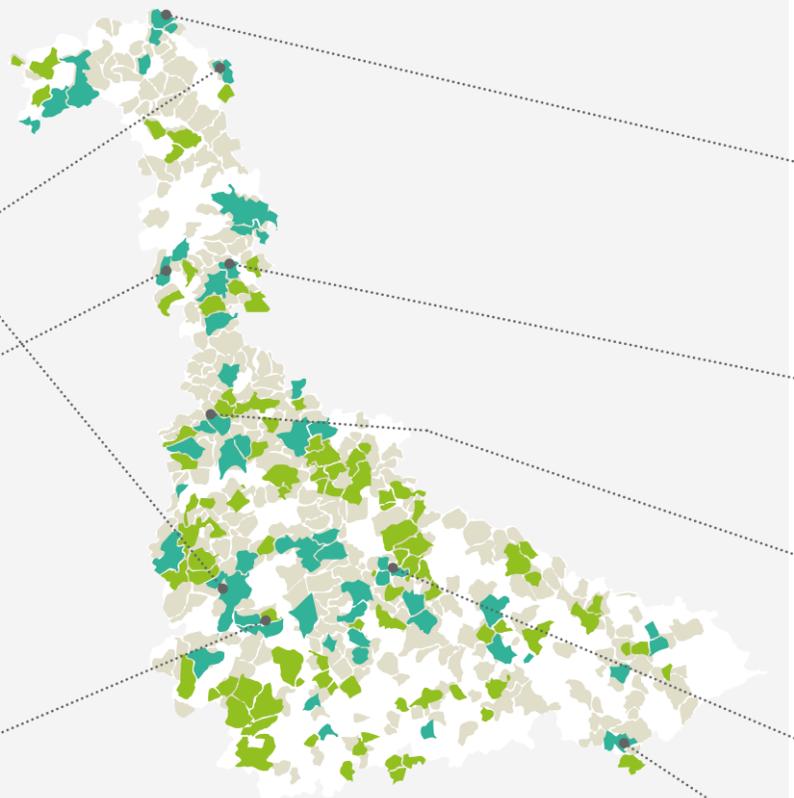
> **EFFECTIFS DE POLICE** : Depuis le début de mon mandat, j'alerte régulièrement l'Etat sur le déficit chronique d'officiers de police particulièrement dans les circonscriptions de sécurité publique de **Longwy-Villerupt** et de **Toul**...

> **LOI DIDIER** : Suite à la loi du 7 juillet 2014, dite « loi Didier », l'Etat a recensé les ouvrages d'art de rétablissement de voies. Je suis intervenu auprès de la commune de **Olley** pour favoriser le dialogue avec la SANEF permettant la signature d'une convention équitable pour Olley. Je suis intervenu dans le même sens auprès des communes de **Houdelmont** et de **Gripport**. Après avoir bataillé 10 ans, la commune de **Pierre-la-Treiche** est enfin en passe de trouver une issue pour la rénovation de son pont.

> **FINANCEMENT DES GENDARMERIES EN MILIEU RURAL** : Les présidents des Communautés de communes du **Pays du Saintois** et **Mad & Moselle**, les maires de **Vézelize** et **Thiaucourt-Regniéville** et moi-même avons été reçus par le cabinet du ministre de l'Intérieur afin d'évoquer le cas du financement de la reconstruction des gendarmeries de Vézelize et Thiaucourt-Regniéville.

> **VILLEY-LE-SEC** : Le village a été déclaré en zone inconstructible suite à une « suspicion de cavités » sous le fort. J'ai obtenu de la DDT le lancement d'une étude approfondie pour sortir la commune de cette impasse causée par des mesures de restrictions excessives.

> **SÉQUOIAS DE LA PAIX** : Depuis 2018, je mène, en partenariat avec le Souvenir Français, le projet de création d'une « chaîne écolo-mémorielle ». Afin de valoriser cette action, le Souvenir Français a installé près de la borne Vauthier, une plaque commémorative pour les communes abritant ces bornes : **Arracourt, Badonviller, Flirey, Leintrey, Moncel-sur-Seille, Montauville, Nomeny, Parroy et Thiaucourt-Regniéville**.



Les actions 2017-2020
Déplacements dans le cadre de mon travail parlementaire 2021
Rencontres avec les nouveaux élus 2020



Déplacement sur la commune d'Haracourt



Rencontre avec le directeur de la Cristallerie de Baccarat le 4 octobre 2021 accompagné par Sylvie Duval, vice-présidente du Conseil Départemental



Au Ministère de la Cohésion des Territoires, le 1er octobre 2021, accompagné par le Maire Serge de Carli

> **MONT-SAINT-MARTIN** : Quand une commune fragile comme **Mont-Saint-Martin** apprend au mois de mai qu'elle perd 10% de son budget (voté en équilibre), dû à la suppression de la Dotation Politique de la Ville. Accompagné par le Maire, Serge de Carli, nous avons rencontré le directeur de cabinet de Mme Jacqueline Gourault, Ministre de la cohésion des territoires, pour évoquer ce couac et ne lâchons pas l'affaire.

> **MOUTIERS** : Ancienne commune minière, **Moutiers** est durement touchée par les aléas liés à l'après mine et dispose de peu de moyens pour faire des aménagements. C'est en ce sens que je me suis déplacé à Moutiers avec le Sous-Préfet de Briey pour valoriser la commune auprès des services de l'Etat et obtenir de justes financements.

> **BOUILLONVILLE** : Interpellé par le Maire Gérard Renouard, sur ce projet très sensible qu'est la sécurisation de la falaise qui menace de s'effondrer sur les habitations, j'ai alerté les services de la préfecture et du conseil départemental afin que cette commune avec peu de revenus puisse bénéficier de l'aide financière nécessaire.

> **BASSIN SALIFÈRE** : En partenariat avec l'association AC2SN, présidé par le Maire d'**Haracourt**, Yannick Fagot, je continue mes travaux sur la redevance minière.

> **CULTURE** : Heureux de constater que le projet du musée du Flacon de Parfum de **Baccarat** suit, finalement, son chemin. Accompagné par Sylvie Duval, Vice-présidente du Conseil Départemental, et Christian Gex, Maire de **Baccarat**, le 4 octobre 2021, j'étais ravi de constater que la Cristallerie de Baccarat est enfin sur de meilleurs rails.

RENCONTRES ENTRE ÉLUS



Webinaire « que feriez-vous sans votre secrétaire? » le 28 janvier 2022



Visite de l'école d'Agincourt le 29 mai 2021



Rencontre territoriale à Bayon le 10 décembre 2021

Cette année, j'ai expérimenté de nouveaux modes de rencontre entre élus. Les trois premiers ont réuni entre 60 et 100 communes. Ce succès est lié aux sujets abordés, le financement des écoles, la pénurie des secrétaires de mairie ou encore le problème de la vitesse dans les communes, mais aussi à la qualité des intervenants. D'autres webinaires sont actuellement en préparation.

Rencontre entre élus : J'ai organisé la visite de deux écoles innovantes sur le territoire. L'école de **Cutry**, premier bâtiment passif de Meurthe-et-Moselle ainsi que le RPI d'**Agincourt**, dispersé à un RPI concentré. Les deux visites ont été très appréciées tant par la richesse des échanges que par la présentation des projets.

En raison du contexte sanitaire, cette année je n'ai pu organiser qu'une seule rencontre à **Bayon**. Ce format d'échange étant très apprécié, je vais recommencer de ces événements conviviaux dès le mois d'avril, en espérant vous y voir nombreux.

SERVICES PUBLICS



SANTÉ ET SOLIDARITÉS

Rencontre avec Mme Bourguignon, Ministre chargée de l'Autonomie, et le Maire de Blainville-sur-l'Eau le 1er septembre 2021

🌿 VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

La crise sanitaire a mis en évidence les fragilités de notre société quant à la prise en charge de nos aînés. Partout dans le département, je constate une volonté de la part des élus à repenser la prise en charge. Les mairies de Francheville, Xeuilley ou Remenoville m'ont fait part de leur volonté de construire des habitations adaptées aux séniors. J'accompagne ces communes dans la recherche des financements. Par ailleurs, j'ai eu le plaisir d'accompagner dans une réunion extrêmement enrichissante et de qualité avec Mme la ministre chargée de l'autonomie Brigitte Bourguignon à propos du projet de la Maison de la Mémoire et du Répit de Blainville-sur-l'Eau avec Olivier Martet et Jean Renaud, porteur du projet pour l'ADMR. La ministre s'est montrée très intéressée et s'est engagée à revoir l'ARS afin que cette expérimentation puisse s'engager et permettre à un premier groupe de personnes atteintes de maladies neuro-dégénératives d'être accueilli dans le cadre de cette nouvelle structure et d'avoir un véritable parcours d'accompagnement hors EHPAD.

🌿 LES OUBLIÉS DU SÉCUR DE LA SANTÉ

Le 9 décembre 2021 l'Agence Régionale de Santé Grand Est publiait les grandes lignes directrices de son plan d'investissement, dans le cadre du Ségur de la Santé, estimé à 2 milliards d'euros. Si je me réjouis de cet investissement pour les hôpitaux en Meurthe-et-Moselle, je constate avec stupeur que l'Hôpital de Mont-Saint-Martin, le seul de l'agglomération du Grand Longwy, ne faisait pas partie des hôpitaux soutenus par le Ségur de la Santé. Pourtant, cet hôpital, desservant presque 65 000 habitants, est installé dans un territoire frontalier qui fait face à un certain nombre de problèmes liés à la proximité avec le Luxembourg, et impactent son bon fonctionnement. Je veux croire que dans les 40% du budget restant du Ségur de la Santé, une partie sera allouée à cet établissement, ainsi qu'à celui de Briey.



Table ronde avec les acteurs du médico social organisé par Chaynesse Khirouni, Présidente du Conseil Départemental, le 8 novembre 2021

🌿 LE GRAND DÉSARROI DU MÉDICO-SOCIAL !

Il y a un trop fragile équilibre des rémunérations dans ce secteur, sous-payé. Les justes, mais désordonnés rattrapages créent une situation de crise grave !



Rencontre avec le Président du CNFPT le 4 janvier 2022

🌿 SECRÉTAIRES DE MAIRIE

Recruter un personnel qualifié pour être secrétaire de mairie est de plus en plus compliqué pour les élus. A la demande de Daniel Matergia, Président du CDFPT, nous avons rencontré le Président du CNFPT ainsi que la directrice territoriale de pôle emploi Meurthe-et-Moselle-Meuse, afin de lui présenter l'innovante formation qualifiante inventée ici. Nous attendons un rendez-vous auprès de la Ministre de la Fonction Publique. Voir sur www.olivierjacquin.fr le webinaire « Que feriez-vous sans votre secrétaire? »

ÉCOLES ET PROJETS SCOLAIRES

🌿 FINANCEMENT DES PROJETS SCOLAIRES

Début 2020, j'écrivais au recteur de l'académie de Nancy-Metz ainsi qu'au Préfet de Meurthe-et-Moselle relativement aux grands projets de restructuration scolaire mal accompagnés financièrement par l'Etat. Je continue ce travail en étroite collaboration avec les services de l'Etat mais également les Conseils Départemental et Régional afin de diversifier les financements pour ce type de projet. Je considère qu'au vu des économies réalisées par l'Etat sur les postes, une aide financière complémentaire devrait être octroyée aux communes lors de la réalisation de ces projets scolaires, structurants pour le territoire. C'est en ce sens que le Directeur académique des services de l'Education Nationale a organisé des réunions avec 6 EPCI du territoire. L'objectif étant de discuter de l'avenir du tissu scolaire du 1er degré sur ces territoires. Ayant eu un franc succès et apporté de réelles avancées, ces réunions vont être élargies aux autres EPCI.



Participation à la manifestation pour l'école et les enseignants à Paris le 13 janvier 2022



Visite du collège de Lexy le 3 septembre 2021



Rencontre avec le Maire de Deuxville le 7 février 2022

🌿 REGROUPEMENTS SCOLAIRES

Le volet scolaire est régulièrement source de problèmes pour les communes, je suis intervenu auprès du directeur académique des services de l'Education Nationale pour soutenir plusieurs groupes scolaires et notamment celui de Maixe-Deuxville contre la suppression d'un poste d'enseignant. J'interviens également sur le RPI de Charency-Vezin-Allondrelle-la-Malmaison pour la restructuration du syndicat qui est complexe.



Réunion pour le projet scolaire du SIS du Sânon le 8 mars 2022

Je soutiens plusieurs projets de regroupement scolaire qui sont actuellement en préparation sur le département, celui du SIVU de Haute Moselle et celui du SIS du Sânon. En collaboration avec les élus du territoire, j'œuvre pour que l'Etat soutienne à juste hauteur le projet scolaire du Sânon. Le scolaire est l'une des principales dépenses de nos communes et un facteur d'attractivité essentiel.





AUTOROUTES : CHANGER DE MODÈLE

Suite à la commission d'enquête du Sénat de 2020 et à mon rapport budgétaire sur le transport routier de novembre 2021, j'ai déposé un texte développant une vision globale et permettant de sortir du débat stérile entre renationalisation immédiate qui coûterait une fortune et poursuite de la privatisation qui spolie les automobilistes. Je propose de créer un établissement public « Routes de France ». 3 missions lui seraient confiées :

- > Améliorer le réseau non concédé qui manque cruellement de moyens comme je l'ai démontré dans mon rapport budgétaire,
- > Moderniser l'ensemble du réseau en entamant sa transition social-écologique : voies réservées, bornes de recharge, abonnements, matériaux innovants...
- > « Décentraliser la route » : les autoroutes urbaines seraient gérées par les métropoles, les nationales et autoroutes infrarégionales par les régions et les axes à vocation nationale voire européenne par les Routes de France.

Il serait financé par le produit d'une écotaxe poids lourds et aurait la capacité de lever des fonds en gageant sa solvabilité sur les recettes futures des péages à la fin des contrats avec les concessionnaires. Même pendant les confinements de 2020 le trafic n'a baissé que de 23% et 7,7% ; ce qui n'a pas empêché les sociétés concessionnaires de dégager 2,6Mds€ de bénéfices.

Il est grand temps de revoir ce système et de réaffirmer la maîtrise publique de ce service public. Et je me réjouis que cette proposition ait été reprise dans le débat présidentiel.

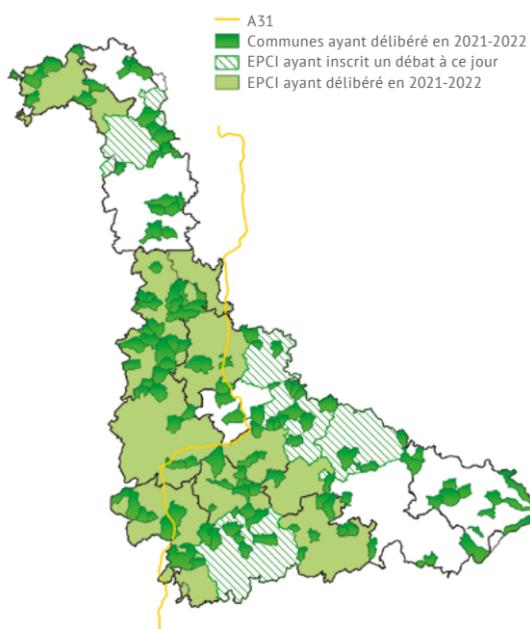
Présentation dans l'hémicycle des motions lors des débats sur l'écotaxe Alsace le 16 novembre 2021



ÉCOTAXE

Je me bats depuis trois ans maintenant pour la mise en place d'une écotaxe en Lorraine. L'Alsace se dote d'une écotaxe et l'A31, l'une des autoroutes les plus encombrées de France, va subir un report de trafic important des poids lourds qui passaient auparavant par l'A35. Grâce à notre action dans les lois Climat et 3DS, la Région pourrait la mettre en place à l'avenir. Nous avons rassemblé plus de 150 délibérations des communes et intercommunalités de Meurthe-et-Moselle. La mise en place d'une écotaxe garantira des recettes supplémentaires et permettra de financer les travaux d'élargissement de l'A31. Mon travail ne s'arrêtera pas là et je continuerai à me battre, à côté des autres élus, pour une écotaxe régionale.

ADOPTION DES MOTIONS ÉCOTAXE



A31

L'aménagement indispensable de cet axe majeur pour le trafic routier en Europe avance de manière déséquilibrée. Les travaux d'élargissement pour le secteur entre Nancy et Metz devront commencer en 2027.

Concernant le secteur Sud, la situation est plus complexe. Nous avons demandé, à deux reprises, un rendez-vous avec le Premier Ministre. Non seulement nous n'avons pas été reçus, mais pire, l'Etat se retire de ses engagements pris en juin 2019.

L'élargissement, comme prévu par la consultation publique, s'est transformé en un simple aménagement sur place de la voie d'urgence pour le covoiturage. Les travaux de l'A31bis au sud de Nancy et de l'A33 ne seraient pas inscrits au CPER 2023-2027.

C'est inacceptable et je continuerai à me battre !



AMENDEMENT URBANLOOP

À mon initiative, un article a été introduit dans la loi 3DS pour permettre aux régions de développer sur des petites lignes ferroviaires non circulées, des solutions de mobilité du type du programme « Urbanloop », ces capsules légères autonomes sur rail en cours de déploiement à Nancy et inventées par l'université de Lorraine. Je suis convaincu que c'est par l'innovation que nous trouverons des solutions pour la mobilité dans les espaces peu denses, dans la continuité de mon rapport de prospective de l'année dernière.

PONT DE JAILLON

J'ai été interpellé par la commune de Jaillon et de Francheville concernant le problème de la sécurité sur la route départementale D611. En partenariat avec Audrey Bardot du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, des solutions sont engagées pour répondre aux problématiques de la vitesse.

SNCF RÉSEAU

J'ai été avec mon collègue Philippe Tabarot, sénateur LR des Alpes-Maritimes, à l'initiative d'un cycle d'auditions de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable sur le contrat de performance de SNCF Réseau. Il s'agit ni plus ni moins que du document d'engagements financiers que l'État va passer avec le gestionnaire d'infrastructures pour les 10 prochaines années. Or la version provisoire du document fait l'unanimité contre elle, Autorité de régulation des transports et Association des Régions de France en tête !

Avec l'ensemble des sénateurs de la commission, nous avons écrit au Ministre des Transports pour qu'il revote sa copie. Nous refusons la hausse des péages ferroviaires et demandons une augmentation des budgets, conditions nécessaires pour développer le train et réussir la transition écologique. Sans compter que ce document, qui est censé faire référence pour toute la politique ferroviaire à venir, ne présente même pas les axes sur lesquels seront concentrés les travaux de rénovation et modernisation, ni de créations puisque le gouvernement a fait un tête à queue en relançant la construction de lignes à grande vitesse vers Nice, Toulouse et Perpignan mettant de facto fin à la priorité affichée aux trains du quotidien.

Je déposerai dans les prochaines semaines une proposition de loi pour renforcer la transparence et le rôle du parlement dans l'établissement de ce contrat de performance.



Distribution de tracts devant la Gare de Nancy pour sensibiliser les Nancéiens, ajoutée en octobre 2021

DESSERTE FERROVIAIRE 54

La suppression des OuiGO direction Paris fut un coup dur notamment pour les étudiants de Nancy et de notre département. Grâce à la mobilisation trans-partisane des élus de Meurthe-et-Moselle, nous avons réussi à obtenir une compensation partielle du coût économique et social pour les étudiants et personnes aux plus faibles revenus. Mais la vigilance reste de mise !

Je poursuis le combat pour rétablir une vraie liaison de Nancy vers le sud de la France et éviter qu'elle ne devienne un cul de sac ferroviaire, alors même qu'un rapport du gouvernement sur les trains d'équilibre du territoire paru cet été (que j'avais obtenu lors de l'examen de la loi mobilités de 2019) démontre l'intérêt de développer cette liaison. J'ai d'ailleurs profité du débat au Sénat sur ce rapport le 1er février pour reposer la question de la desserte sud... Je suis une nouvelle fois resté sans réponse.

Je continue d'interpeller la région sur la nécessité d'une stratégie ferroviaire globale pour notre territoire, sa bonne connexion au reste du réseau national et notamment la nécessité de construire la gare d'interconnexion de Vandières.

TRANSFRONTALIER

CONFÉRENCE INTERGOUVERNEMENTALE FRANCE-LUXEMBOURG

L'année 2021 fut marquée par la conférence intergouvernementale (CIG) entre la France et le Luxembourg. Comme je le craignais, elle a accouché d'une souris. J'alerte sur la nécessité que les deux pays discutent autour des thématiques structurantes de la vie des transfrontaliers et le besoin de véritables avancées sur le dossier des mobilités ! J'ai constaté, avec désarroi, l'impact négatif de la nouvelle convention fiscale qui a vu l'imposition croître. Puis, le gouvernement s'est réjoui d'avoir réglé un problème qu'il a lui-même créé, en mettant en place cette convention sans l'avoir chiffrée. Et nous avons également besoin de faciliter, dans les mois et les années à venir, le télétravail, mais sans que cela ne se fasse au détriment des finances publiques françaises. La question essentielle des mobilités n'a été qu'insuffisamment traitée tant les désaccords sont importants entre les deux partenaires. Après cette conférence intergouvernementale tant attendue, et dont la préparation a été brouillonne. Il nous faut constater que ce quinquennat n'aura pas permis d'avancer vers plus de justice pour nos communes du Nord Lorrain.

COMITÉS DE CONCERTATION

Par courrier en novembre dernier, je proposais au Secrétaire d'état chargé des Relations Européennes, la création d'un comité de consultation en France autour de l'Etat et en amont des CIG. Il allierait une représentation de base constituée par le Pôle Métropolitain Frontalier, allié au Pôle Métropolitain Européen du Sillon Lorrain, les conseils départementaux de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, la Région Grand Est et les parlementaires. Je suis heureux de constater la création de ce comité de concertation permanent. Le préfet de Moselle a été désigné comme chef de file des discussions locales et 5 groupes de travail concernant la fiscalité et le télétravail, les mobilités, la coopération universitaire et la formation, la santé et le médico-social et les sécurités environnementales ont été créés.



Rencontre avec le Vice-Premier Ministre François Bausch au siège du gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg le 6 octobre 2021

MOBILITÉS TRANSFRONTALIÈRES

En ce qui concerne les transports, les difficultés semblent être importantes. J'ai rencontré en octobre dernier, juste avant la CIG, le ministre des Transports luxembourgeois, M. François Bausch qui m'a fait part des difficultés à dialoguer avec le gouvernement français au sujet des transports. Pour l'instant les frontaliers piétinent sur les frontières, que ce soit pour le transport ferroviaire ou le transport routier. Monsieur le Ministre m'a rappelé l'idée d'une troisième voie, pour le ferroviaire, dite REM (réseau express métropolitain), qui permettrait d'intensifier le trafic. La Grenelle des Mobilités en Lorraine, que j'avais demandé à la région, l'a acté mais n'engage aucun travaux en ce sens. J'insiste auprès du groupe de travail sur les Mobilités de la nécessité vitale pour notre territoire de relancer le projet d'un véritable REM, reliant Nancy-Metz-Luxembourg. Si nous voulons que ce projet voit le jour, il est nécessaire de lancer les études de faisabilité dès aujourd'hui.



LOI 3DS : DES AVANÇÉES POUR LE TRANSFRONTALIER

Première loi qui fait mention du transfrontalier. Je regrette que cela ne soit fait qu'en dernière minute et de manière aussi incomplète. Alors que j'avais déposé une dizaine d'amendements pour que ce particularisme soit mieux pris en compte. Néanmoins plusieurs avancées sont à constater :

- > Possibilité pour les pôles métropolitains de devenir autorités organisatrices de la mobilité, une vraie avancée pour le nord lorrain !
- > Meilleure coordination en matière de santé entre l'ARS Grand Est et son équivalent luxembourgeois.
- > Inscription de l'apprentissage transfrontalier dans le code du travail.
- > Capacité pour les collectivités étrangères de monter au capital de SPL jusqu'à hauteur de 50 %.

Pour autant, j'espérais un texte plus ambitieux inaugurant une véritable « nouvelle ère de co-développement transfrontalière ». Je regrette également que le gouvernement n'ait pas pris en compte le rapport de Karl-Heinz Lambertz pour « une répartition équitable de l'impôt dans les zones transfrontalières ».

Ne pouvant être exhaustif sur cette loi « fourre-tout », je vous renvoie vers la lettre jointe pour dresser le bilan de la loi 3DS et ses conséquences pour les collectivités. (voir sur www.olivierjacquin.fr)

UBÉRISATION DU TRAVAIL



Le 4 mars 2021, je déposais une nouvelle proposition de loi pour garantir aux travailleurs des plateformes numériques de véritables droits sociaux. J'y mets en avant trois axes :

- > Instaurer une présomption de salariat
- > Renverser la charge de la preuve en matière de requalification
- > Plus grande transparence des algorithmes utilisés par les plateformes

Si ma proposition de loi a été rejetée par le Sénat le 27 mai 2021, j'ai continué d'approfondir ces sujets cruciaux pour l'avenir de notre modèle social. Ainsi, j'ai participé activement à la mission d'information sénatoriale, commis une tribune sur la transparence et la régulation de l'algorithme dans Le Monde le 15 novembre, combattu avec ardeur le projet de loi gouvernemental sur le prétendu « dialogue social » pour ces travailleurs.

J'ai rencontré le commissaire européen chargé de l'Emploi et des Droits sociaux Nicolas Schmit le 29 octobre dernier. C'est avec bonheur que j'ai accueilli le 9 décembre dernier la présentation de son projet de directive qui repose sur 3 piliers : présomption de salariat et renversement de la charge de la preuve, transparence de l'algorithme, responsabilité des plateformes. En soutien à cette initiative, j'ai publié avec Anne Hidalgo et de nombreux parlementaires socialistes une tribune dans Libération le 6 décembre.

Je suis par ailleurs très satisfait que plusieurs candidats à l'élection présidentielle aient pris à bras le corps ce sujet et soient allés jusqu'à reprendre mes propositions dans leur programme. Ce combat pour la sauvegarde de notre modèle social doit être mené !

QUELQUES VOTES IMPORTANTS AU SÉNAT

- ✓ **POUR :**
 - > Loi 3DS (contre en 1ère lecture)
 - > Loi « Egalim 2 »
 - > Loi « réduire l'empreinte carbone du numérique »
 - > Interdiction des thérapies de conversion
- ✗ **CONTRE :**
 - > Budget 2022
 - > Loi « climat »
 - > Loi de protection des lanceurs d'alerte
 - > Loi renseignement
- ✓ **POUR LES PROPOSITIONS DE LOI SOCIALISTES :**
 - > Pacte de citoyenneté avec les jeunes et droit de vote à 16 ans
 - > Meilleur accès des jeunes à la fonction publique
 - > Vaccination obligatoire contre la Covid 19
 - > Sécurisation de l'intégration des jeunes majeurs étrangers pris en charge par l'aide sociale à l'enfance
 - > Bibliothèque et développement de la lecture publique
 - > Diminution et contrôle du recours aux ordonnances
 - > Reconnaissance des événements du 17 oct 1961 à Paris

Avec le Commissaire Nicolas Schmit le 29 octobre 2021



AGRICULTURE

Sénateur à temps plein ne cumulant aucun autre mandat, j'ai dû me ré-impliquer fortement sur mon exploitation agricole, et avec bonheur, depuis l'automne 2021. En effet, mon épouse en a pris la pleine responsabilité et l'a fait beaucoup évoluer.



Inauguration du stand de la Meurthe-et-Moselle au Salon de l'Agriculture le 28 février 2022



Avec Chaynesse Khirouni, Mathieu Klein et Dominique Potier au Salon de l'Agriculture

REFORME DE LA PAC

Adoptée à l'automne, elle ne change pas les grands déséquilibres : les aides à l'hectare sans plafonnement juste favorisent l'agrandissement tandis que la filière élevage et l'agriculture bio continuent de souffrir. Le gouvernement suit aveuglément le syndicat majoritaire à tel point que l'on se demande s'il ne préfère pas des firmes plutôt que des fermes.

RETOUR DU SALON DE L'AGRICULTURE

Après l'annulation de l'édition 2021 du fait de la crise sanitaire, quel plaisir de revenir au Salon de l'Agriculture, retrouver nos producteurs et professionnels et redécouvrir nos savoir-faire locaux : Madeleines de Liverdun, Bergamotes, glaces à la mirabelle, bières artisanales et notre super AOC Côtes de Toul... A fortiori aux côtés d'une très belle délégation emmenée par la présidente du département Chaynesse Khirouni.

LOUP

Lors du dernier comité Loup, le 6 juillet 2021, la DDT nous indiquait que les attaques du loup avaient cessé. Notre département et plus particulièrement le sud de la Lorraine est une terre de loup. J'insiste donc, pour que nous poursuivions la mise en place d'un système de protection efficace et surtout de ne pas baisser la garde !

LES SUJETS AGRICOLES AU SÉNAT

REVALORISATION DES RETRAITES AGRICOLES

Cette proposition de loi a été votée à l'unanimité le 9 décembre 2021. Si elle porte une vraie avancée, tous les problèmes ne sont pas réglés. C'est la raison pour laquelle j'interroge le gouvernement sur le sujet spécifique des élus et anciens élus retraités agricoles qui voient leurs pensions réduites du fait des indemnités de fonction qu'ils perçoivent ou ont perçues. Sans réponse à ce jour, je continuerai de me battre pour supprimer cette injustice.

FONCIER AGRICOLE

Alors que le gouvernement avait annoncé en 2017 vouloir une vraie loi foncière, j'ai voté contre ce texte d'affichage qui ne permet absolument pas d'atteindre les objectifs de limitation de l'augmentation des prix des terres agricoles. Malgré les quelques avancées proposées, la concentration des terres par des grandes exploitations n'est pas assez limitée. Pourtant une autre voie était possible : celle d'un contrôle renforcé se basant sur une égalité de traitement entre tous les agriculteurs conjuguée à une véritable lutte contre la spéculation et la concentration excessive des terres menée par les pouvoirs publics. C'est tout le sens de la proposition de loi de Dominique Potier que je soutiens ardemment.

RÉFORME DE L'ASSURANCE RÉCOLTE

Si ce texte est attendu depuis des années, la réforme proposée par le Gouvernement présentait un écueil majeur en renvoyant à des règlements et des ordonnances le soin d'en déterminer la mise en œuvre. Plus précisément, de nombreuses inquiétudes demeuraient sur les taux de subvention publique et le montant des franchises applicables aux différentes filières agricoles ou encore sur les futurs prix des produits d'assurance. Les apports du Sénat, notamment sur le cadrage des subventions, sont des garants indispensables pour s'assurer de l'efficacité du système assurantiel auprès des agriculteurs. Je continuerai avec mes collègues à chercher les meilleures voies.

RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Après une amélioration reconnue de tous lors du quinquennat précédent, le Sénat a adopté à l'unanimité ce rapport visant à répondre aux inquiétudes liées à l'évolution budgétaire récente de l'enseignement agricole. J'ai tenu à m'impliquer dans ce dossier. Ce système pédagogique innovant, ouvert et précurseur doit être conforté.



RAPPORT SUR LA MÉTHANISATION

Enjeu important pour notre mix énergétique et pour l'avenir de notre agriculture, tout particulièrement en Meurthe-et-Moselle où de nombreuses installations et infrastructures existent. Il en constitue néanmoins un risque pour certains grands équilibres environnementaux, économiques ou territoriaux avec notamment le sujet du foncier agricole. Ce rapport apporte une information de qualité et incontestée, et propose 5 axes de réflexions pour l'avenir : clarifier les politiques publiques, structurer la filière pour améliorer les pratiques, territorialiser les projets, améliorer les pratiques pour renforcer leurs externalités positives et prévenir les risques. Son auteur, Daniel Salmon, m'a donné son accord de principe pour venir présenter ses travaux prochainement ici.

RAPPORT SUR LES SUICIDES CHES LES AGRICULTEURS

Adopté en mars 2021 par la commission des affaires économiques, les conclusions et pistes de réflexions de ce rapport s'orientent autour de 5 axes : mieux connaître et reconnaître le phénomène, mieux prévenir la détresse des agriculteurs en renforçant leur mieux être, mieux identifier les agriculteurs en détresse, mieux les accompagner, ainsi que les familles endeuillées. Lors du Salon de l'Agriculture j'ai pu m'entretenir avec le président de la MSA Grand Est qui souhaite se saisir de cette question fondamentale pour la profession. J'organiserai chez nous un temps d'échange autour de mon collègue Henri Cabanel, auteur du rapport, à l'automne.

AGRIVOLTAÏSME

Bien sûr il nous faut développer le mix énergétique et faire monter les énergies renouvelables en puissance mais cela doit-il se faire en partie au détriment de terres arables ? À l'instar du foncier agricole, l'agrivoltaïsme doit être encadré et contrôlé. La diversification des revenus des agriculteurs est un objectif louable mais les projets qui en feraient des « énergiculteurs » nous entraîneraient collectivement sur une pente dangereuse. C'est la raison pour laquelle je n'ai pas voté en faveur de la résolution présentée au mois de janvier 2022. J'appelle à ce que ce débat important soit posé de manière sereine et que les projets soient bien étudiés au cas par cas.

ÉCONOMIE

Tournage de l'émission « Sénateur à domicile » sur les communes minières sur Public Sénat



BASSIN SALIFÈRE LORRAIN

Depuis 2018, je travaille avec l'association des communes salifères du sud nancéen (AC2SN) sur l'évolution de la répartition de la redevance communale des mines. Une partie de la redevance prélevée pour l'extraction du sel ne redescend pas sur le territoire du bassin salifère en raison d'une règle de péréquation nationale obsolète.

> En décembre 2018, mon amendement proposant une répartition différente a été adopté au Sénat, avec le soutien du Ministre du budget, reconnaissant la nécessité de trouver une répartition plus juste.

> En 2020, nous avons été reçus par le cabinet de la Ministre de la Cohésion des Territoires pour exposer la problématique et proposer des solutions.

> En 2021, j'ai fait adopter un article dans la loi Climat allant dans notre sens, en lien avec les associations de communes. Supprimé par l'Assemblée, j'ai obtenu l'assurance que le gouvernement travaillait à un décret pour enfin leur apporter des solutions.

CHAMBLEY

Comme beaucoup d'élus du territoire, j'apprécie Francis Maillet, fondateur du circuit Maillet à Chambley, pour son implication passionnée dans son activité. Je regrette amèrement la façon dont il a été écarté de son entreprise, pour laisser la place à Géopark.

AZUR PRODUCTION

Je suis fier d'avoir participé au soutien de l'entreprise Azur production en mai 2021 suite à l'annonce de la cession par Saint-Gobain de Lapeyre. Ce sont les familles et nos communes qui pourraient pâtir d'une fermeture.



Manifestation en soutien à l'entreprise Azur production le 12 juin 2021

SAINT-GOBAIN PONT-À-MOSSON

J'ai soutenu l'usine Saint-Gobain Pont-à-Mousson suite à la menace de l'implantation d'une usine Electrosteel, à Arles. C'est l'application du principe de « réciprocité économique » qui permettra de sauver l'industrie française et européenne.

Après avoir œuvré avec d'autres élus pour soutenir la filière française de l'eau, je continue de travailler pour que la « réciprocité économique » soit appliquée dans tous les territoires de France. Les marchés publics sont un formidable levier pour pérenniser les actifs industriels et les emplois puisqu'ils représentent près de 10% du PIB en France et qu'un emploi industriel génère trois emplois indirects.

Un compte-rendu de mandat n'a par définition pas vocation à être exhaustif, surtout lorsqu'il traite d'une année parlementaire particulièrement riche et active.
Aussi, je vous invite à découvrir l'essentiel de mon action sur mon site internet olivierjacquin.fr et à me suivre au quotidien sur Facebook et Twitter.

OLIVIER JACQUIN

Sénateur de Meurthe & Moselle
06 30 82 09 55
o.jacquin@senat.fr



ET UNE BELLE ÉQUIPE



Sacha Vettese - Stage de 3e en février 2022
Superbe expérience, j'étais très heureux de ce stage qui m'a appris beaucoup de choses et dans lequel j'ai pu voir diverses situations !

ANXHELO BICI
06 43 53 09 28
a.bici@clb.senat.fr

MARINE PORTEBŒUF
06 74 82 50 33
m.porteboeuf@clb.senat.fr

GASTON LAVAL
06 72 44 29 33
g.laval@clb.senat.fr

Chargés de la relation avec les élus et acteurs et du suivi des dossiers meurthe-et-mosellans

Collaborateur à Paris en charge du travail législatif, des dossiers nationaux et de la communication

Pour m'écrire ou me rencontrer (sur rdv) :

Permanence parlementaire

10 place Thiers
54700 Pont-à-Mousson
03 83 82 49 12

▶ À VENIR EN 2022 EN MEURTHE-ET-MOSELLE

- > Réunion sur les suicides d'agriculteurs avec Henri Cabanel, Sénateur de l'Hérault
- > Réunion sur la méthanisation avec Daniel Salmon, rapporteur de la mission d'information
- > Réunion sur les bibliothèques avec Sylvie Robert, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine
- > Suivi du dossier de l'A31bis
- > Suivi des procédures de la réouverture de la ligne 14
- > Webinaires: les groupements forestiers, les énergies renouvelables
- > Poursuite du cycle de réunions territoriales
- > Participation à la Table ronde de l'Agora « la place de la société civile et de l'expression citoyenne dans les régions transfrontalières européennes » organisée par le CESER Grand Est

▶ À VENIR EN 2022 AU SÉNAT

- > Fin des travaux de la commission d'enquête sénatoriale sur la concentration des médias, à l'initiative du groupe socialiste
- > Élection présidentielle les 10 et 24 avril
- > Conseil européen sur la directive européenne de N. Schmit dans le cadre de la Présidence Française de l'Union Européenne
- > Elections législatives les 12 et 19 juin
- > Session extraordinaire à partir du 1er juillet
- > Projet de loi de finances pour 2023